

Conseil national des produits agricoles

FOCUS Bulletin



Allocution du ministre Speller à la réunion du SM-4

Le ministre Speller a prononcé une allocution à la réunion des organismes de gestion de l'offre (SM-4) le 24 mars. Il a commencé par féliciter de son succès l'industrie de la volaille et des oeufs, qui sait répondre aux besoins des consommateurs canadiens. Le ministre Speller a souligné que l'année dernière a été difficile pour le secteur agricole : encéphalite bovine spongiforme (EBS), revenus agricoles à leur plus bas point et flambée de grippe aviaire. Néanmoins, il perçoit avec optimisme l'avenir de l'agriculture. Le ministre Speller a parlé des négociations de l'OMC actuellement en cours, confirmant l'appui du Canada à l'égard des secteurs régis par la gestion de l'offre et constatant avec grande satisfaction le travail du SM-5 sur la scène internationale. Il a aussi reconfirmé son engagement à travailler étroitement avec tous les secteurs agricoles à ce processus de négociation.

Affaires du Conseil

Prochaine réunion du Conseil reportée

Vous remarquez que la prochaine réunion du Conseil initialement prévue pour les 28 et 29 avril à Ottawa a été reportée au 10 mai 2004, juste avant notre *Forum sur les tendances en épicerie et services alimentaires*, qui aura lieu les 11 et 12 mai.

Allocution de la présidente Cynthia Currie à l'AGA des offices canadiens

Durant la semaine du 22 au 26 mars 2004, les offices canadiens ont tenu leur assemblée générale annuelle respective à Ottawa. La présidente du Conseil, Cynthia Currie, a prononcé une allocution devant les Producteurs de poulet du Canada, l'Office canadien de commercialisation du dindon et l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair. L'allocution de Mme Currie a porté principalement sur la mission commerciale au Brésil, que le Conseil a menée en septembre 2003. « En matière de production de la volaille, l'industrie brésilienne est l'une des plus avancées au monde. Elle a mis en place des installations à la fine pointe de la technologie dans le but explicite de se tailler une place sur les marchés mondiaux », a signalé Mme Currie. Pour plus de précisions concernant les constatations de la mission au Brésil, veuillez consulter notre rapport au site <http://nfpc-cnpa.gc.ca/francais/publications/Brazilreport.pdf>.

Mme Currie a aussi parlé de la nécessité de faire mieux connaître aux Canadiens notre régime de gestion de l'offre, de sorte que ce régime soit mieux compris et que ses avantages pour toutes les régions du Canada soient davantage appréciés.

DANS CE NUMÉRO

- * Le ministre s'adresse au SM-4
- * Affaires du Conseil
- * Affaires des offices
- * Nouvelles de l'industrie
- * Calendrier des réunions

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
Édifice Canada
10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Courriel : nfpcweb@agr.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097



Le vice-président du Conseil, **Ron O'Connor**, a prononcé pour sa part une allocution lors de l'assemblée générale annuelle de l'Office canadien de commercialisation des oeufs. Il a souligné l'importance d'amener les producteurs à collaborer à la préservation du régime de gestion de l'offre.

Renouvellement du mandat de Maurice Giguère

Le ministre **Bob Speller** a renouvelé le mandat de **Maurice Giguère** au Conseil pour une période supplémentaire de trois ans. M. Giguère est membre du Conseil depuis 2001. Il apporte une grande diversité de connaissances au Conseil, ayant été président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec et administrateur de l'OCCD, du CCTOV et de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec. La présidente du Conseil, **Cynthia Currie**, a fait remarquer que : « Maurice apporte une très précieuse contribution au conseil d'administration du CNPA, et le renouvellement de son mandat nous réjouit. »

Réunion du Conseil le 23 mars

Le Conseil s'est réuni à Ottawa le 23 mars 2004. À sa réunion, le Conseil a approuvé au préalable les règlements et ordonnances qui suivent :

- * Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs au Canada - Pour la période se terminant le 31 juillet 2004;
- * Modification du Règlement de 1986 de l'Office canadien de commercialisation des oeufs sur le contingentement - Pour la période commençant le 28 décembre 2003 et se terminant le 31 juillet 2004;
- * Modification de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair au Canada;
- * Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon, 1990 - Contingent révisé pour la période commençant le 1er mai 2003 et se terminant le 24 avril 2004.

Le Conseil a aussi reçu une mise à jour concernant la situation de la grippe aviaire en C.-B. (voir autre point).

Audience des plaintes pour les oeufs

Les 17 et 18 mars, le Conseil a tenu des audiences concernant les plaintes déposées par les signataires de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan contre l'OCCO. Les discussions tenue le premier jour concernant l'industrie ont résulté en un accord, qui a rendu possible le retrait de la plainte déposée par les signataires de la Colombie-Britannique.

Le Comité des plaintes, qui était composé de **Cynthia Currie** (présidente du Conseil), **Anne Chong Hill** (membre) et **Maurice Giguère** (membre), a entendu la plainte de la Saskatchewan le lendemain. Le Comité a entamé la préparation de son rapport, et il prévoit le présenter à l'ensemble du Conseil à la réunion du 10 mai 2004. Le rapport sera expédié à tous les signataires du système des oeufs.

Plainte concernant le dindon

Comme l'indiquait le numéro de Focus publié le 17 décembre 2003, les signataires de la Colombie-Britannique qui ont souscrit à l'Accord fédéral-provincial ont déposé une plainte devant le Conseil contre l'OCCD pour ne pas avoir appliqué un processus de contingentement sensible aux besoins du marché et conforme aux dispositions de la proclamation.

Lorsque le Conseil a examiné la plainte, il a fortement encouragé l'Office à convoquer de nouveaux ses membres aux seules fins de régler les préoccupations de la Colombie-Britannique et d'autres signataires. Les administrateurs de l'OCCD se sont rencontrés les 19 et 20 février. Dans son rapport présenté par la suite au Conseil, l'OCCD a signalé que la rencontre de février avait mené à la décision de mettre au point une méthode révisée de contingentement.

Les propositions touchant la nouvelle méthode de contingentement ont fait l'objet de discussions lors de la réunion de l'Office du 23 au 25 mars et elles seront examinées de plus près à la réunion des 6 et 7 avril.

Plaintes concernant le poulet

Coefficient de conversion des quarts de poulet - cuisses - Le CCTOV a retiré sa plainte contre les

PPC concernant le coefficient de conversion des quarts de poulet - cuisses, qui est énoncé dans la Politique de développement du marché. Dans son numéro de janvier, le bulletin Focus signalait que le CCTOV avait déposé une plainte concernant la décision des PPC visant à réduire le coefficient de conversion des quarts de poulet - cuisses, qui passait ainsi de 125 % à 112 %. Le CCTOV avait demandé cette audience après l'échec des deux parties, qui n'avaient pas pu régler leur différend. Après avoir consulté les deux parties, le Conseil avait fixé au 9 mars 2004 la date de l'audience.

Le 26 février 2004, le CCTOV avait demandé de reporter la date de l'audience. La demande de report reposait sur une décision prise par le Comité de développement du marché des PPC, qui avait recommandé aux administrateurs des PPC de réexaminer la réduction du coefficient de conversion des quarts de poulet - cuisses. À la réunion, les administrateurs des PPC ont voté à l'unanimité en faveur d'une motion visant à conserver le coefficient à 125 %. Le CCTOV a par la suite informé le Conseil qu'il retirait sa plainte.

Sunrise Poultry - Le 24 février 2004, le Conseil a reçu une plainte de la part de la firme Sunrise Poultry Processors Ltd. de Colombie-Britannique concernant la décision des PPC visant à imposer des pénalités pour la sous-utilisation du contingent d'exportation durant les périodes A-53 et A-54. À la demande de la firme Sunrise Poultry Processors, l'appel est gardé en suspens jusqu'à la fin des discussions internes au sein de l'industrie en Colombie-Britannique.

Réunion de l'ANRA le 11 mai, en conjonction avec le Forum sur les tendances en épicerie et services alimentaires

Nous avons mis en place d'autres éléments de notre activité des 11 et 12 mai à l'hôtel Fairmont Château Laurier à Ottawa.

Gordon Butland de la Rabobank International présentera une mise à jour sur l'industrie mondiale de la volaille lors d'un petit déjeuner qui aura lieu le 11 mai à l'intention des participants de l'industrie de la volaille. L'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) se réunira en après-midi.

Le Forum sur les tendances en épicerie et services alimentaires débute en soirée le 11 mai par un dîner-

réception et une allocution prononcée par un conférencier de marque. Le lendemain, vient une impressionnante liste de conférenciers qui sauront nous informer, nous stimuler et nous faire participer aux discussions. Les autres conférenciers de marque, les panels et les discussions en petits groupes devraient nous mener à une meilleure appréciation des divers secteurs de l'industrie et catalyser le développement de futurs scénarios visant à renforcer la sensibilisation, à hausser la productivité et à repérer les possibilités d'accroître le rendement dans l'industrie.

Toutes les invitations au Forum ont été expédiées. Plus précisément, nous avons invité des représentants des quatre offices canadiens de commercialisation, de tous les offices provinciaux de commercialisation, des deux associations de transformateurs, de l'ANRA, des épiceries, de la distribution alimentaire et d'autres industries.

*Pour plus de précisions concernant ces activités, veuillez communiquer avec **Chantal Lafontaine** ou **Louise Séguin** au (613) 995-6752.*

Nouvelles des offices

Réunion des PPC concernant le processus de contingentement

Les PPC ont convoqué une réunion spéciale pour les 6 et 7 avril afin de discuter de possibles améliorations au processus d'établissement des contingents.

L'OCCD célèbre son 30e anniversaire

Le gouvernement fédéral a créé l'OCCD par proclamation en février 1974. Depuis lors, l'Office s'applique à défendre les intérêts de ses 550 producteurs de dindon. Lors du déjeuner marquant le 30e anniversaire de l'OCCD le 25 mars, le président de cet office, **Brent Montgomery**, a déclaré : « Nous reconnaissons la contribution cruciale de tous ceux qui ont contribué ou qui contribuent actuellement à renforcer et à améliorer l'OCCD et nos offices provinciaux membres. J'incite tous les membres à réfléchir à ce que nous avons, à la façon dont nous l'avons obtenu et à la façon dont nous pourrions appuyer le dynamisme de l'OCCD à l'avenir ». Toutes nos félicitations à l'OCCD à l'occasion de son 30e anniversaire.

Récente réunion des administrateurs de l'OCCO

Lors de sa réunion du 19 mars, le conseil d'administration de l'OCCO a adopté son règlement sur le contingentement intérimaire et son ordonnance sur les redevances à payer, qui viennent tous deux à échéance le 31 juillet 2004. Le contingent a été établi au même nombre de douzaines que pour 2003, sauf qu'il y a ajout d'un contingent de 610 000 douzaines d'oeufs destinés à la transformation en Alberta. Cela équivaut à 25 000 pondeuses. Le prélèvement national a été établi à 25 cents la douzaine, restant identique au niveau de 2003.

Durant la réunion, l'Office a signalé que le solde du fonds de revenus mis en commun devrait se situer à 41,1 millions \$ à la fin de l'année. Il s'agit d'une hausse importante car au début de 2003 il y avait une insuffisance de 88 000 \$.

Réunion des administrateurs de l'OCCOIPC

Durant sa réunion de trois jours la semaine dernière, l'OCCOIPC a révisé son contingent estimatif de 598,6 millions d'oeufs pour 2004 et il déterminera son contingent définitif pour 2004 lors de sa réunion à Winnipeg en juillet. Pour 2005, il a établi son contingent initial à 613,3 millions d'oeufs.

L'OCCOIPC a aussi pris son ordonnance sur les redevances à payer, qui entre en vigueur le 28 mars 2004 pour se terminer le 26 mars 2005. Le prélèvement national reste identique à celui de l'an dernier, soit 0,0022 \$ par oeuf d'incubation de poulet à chair.

Durant la réunion, le représentant de l'office albertain (Alberta Hatching Egg Producers) a avisé l'OCCOIPC que sa province entendait se retirer de l'Accord fédéral-provincial des oeufs d'incubation des poulets à chair, du Système global de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair et de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair. Le retrait entrera en vigueur le 1er décembre 2004. La décision de cet office provincial a été confirmée par le ministre de l'Alberta Agriculture, Food and Rural Development, par le ministre de l'Alberta International and Intergovernmental Relations et par l'Agriculture Products Marketing Council de cette province.

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie

Durant leur assemblée annuelle le 23 mars, les cinq provinces ont signé des ententes avec l'Office canadien des bovins relativement à la perception des prélèvements sur les expéditions interprovinciales. Ces provinces sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Une fois que les autres provinces auront signé des ententes similaires, l'Office pourra imposer des prélèvements sur le boeuf et les produits du boeuf importés.

Élections aux comités exécutifs des offices

Les offices canadiens ont élu leur comité exécutif respectif pour 2004 :

Office canadien de commercialisation des oeufs

Président :	Laurent Souigny	(Ontario)
1er vice-président :	Gordon Hunter	(N.-B.)
2e vice-président :	Harold Froese	(Manitoba)
Membre exécutif :	Maurice Richard	(Québec)

Office canadien de commercialisation du dindon

Président :	Brent Montgomery	(Québec)
Vice-président :	Mark Davies	(N.-É.)
Membre exécutif :	Wayne Kroeker	(Manitoba)

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair

Président :	Ed De Jong	(Colombie-Britannique)
Vice-président :	Gyslain Loyer	(Québec)

Producteurs de poulet du Canada

Président :	David Fuller	(Nouvelle-Écosse)
1er vice-président :	Martin Dufresne	(Québec)
2e vice-président :	Tom Posthuma	(Ontario)
Membre exécutif :	Rémi Cyr	(Alberta)

Félicitations à tous les élus.

Nouvelles de l'industrie

Grippe aviaire

Le 24 mars 2004, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé qu'elle détruira tout le reste des troupeaux dans la région à risque élevé de la vallée du Fraser en Colombie-Britannique. La décision faisait suite à la détection de la grippe aviaire le 23 mars dans deux fermes, ce qui amenait à cinq le nombre total d'installations infectées dans la région à risque élevé. Une sixième ferme a été repérée le 29 mars.

L'abattage des troupeaux a pour objet de localiser l'infection en éliminant le bassin d'infection et les oiseaux susceptibles dans la région à risque élevé.

L'ACIA travaille de concert avec ses homologues provinciaux afin de régler les questions non résolues en matière de biosécurité, de transport et d'élimination. Les activités débiteront dès que ces discussions seront terminées. Quelque 275 000 oiseaux seront détruits et retirés de 10 fermes et de 33 petits troupeaux. Tous les propriétaires d'oiseaux détruits recevront une indemnité en vertu de la Loi sur la santé des animaux. Les oiseaux de compagnie ne sont pas ciblés aux fins de destruction à moins qu'il y ait symptôme de la maladie.

Pour suivre l'évolution de la situation sur une base quotidienne, veuillez consulter le site web de l'ACIA :

<http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/di-semala/avflu/avfluf.shtml>

Réunions à venir - 2004

Avril

6-7 avr.	Producteurs de poulet du Canada	(Ottawa)
6-7 avr.	Office canadien de commercialisation du dindon	(Mississauga)

Mai

10 mai	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)
11 mai	Association nationale des régies agroalimentaires	(Ottawa)
11-12 mai	Conseil national des produits agricoles - <i>Forum sur les tendances en épicerie et services alimentaires</i>	(Ottawa)
19-20 mai	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Ottawa)

Juin

7 juin	Conseil national des produits agricoles	(Mont Tremblant)
6-8 juin	Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles	(Mont Tremblant)
21-23 juin	Office canadien de commercialisation du dindon	(Winnipeg)

Juillet

5-7 juillet	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Québec)
13-15 juillet	Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair	(Winnipeg)
19-22 juillet	Producteurs de poulet du Canada	(Calgary)
27-28 juillet	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)

Août

17-20 août	Association canadienne des éleveurs de bovins - Réunion semestrielle	(Calgary)
------------	--	-----------